

Communiqué de presse – 14 février 2017



Rapport IWEPS sur l'économie wallonne 2017 : la CCW y voit la confirmation de l'urgence de relancer les investissements publics et résidentiels

Le rapport sur l'Economie Wallonne (collaboration DGO6-SPW, IWEPS, SOGEP, février 2017) présente les leviers déterminants du développement économique de la Wallonie. L'étude pointe la faiblesse des investissements (notamment les investissements publics et résidentiels) comme cause principale à la fragilité de la reprise économique wallonne.

Le sous-investissement général (depuis les années 80) est l'un des principaux obstacles au redressement économique durable de la Wallonie, affirment les chercheurs. Les investissements présentent des effets multiplicateurs tant à court terme (créateurs d'emplois, de revenus et de débouchés pour les entreprises) qu'à long terme (amélioration de la productivité globale de l'économie). Le manque d'investissements publics est non seulement la conséquence de l'assainissement budgétaire des pouvoirs publics mais aussi de choix politiques (la part des investissements a elle-même diminué dans le total des dépenses publiques).

A la lumière de ces constats, **la CCW demande le lancement urgent d'une grande table-ronde wallonne sur une relance structurelle des investissements publics**, avec tous les acteurs concernés, notamment en vue d'interpréter plus intelligemment les balises d'endettement et normes SEC2010, de rééquilibrer les dépenses publiques au profit des investissements productifs et de développer les financements alternatifs. Au-delà des 640 millions € de l'actuel (et bienvenu) « plan infrastructures » du ministre Prévot, la CCW estime **les besoins de remise à niveau des infrastructures publiques wallonnes (y compris voiries locales, bâtiments publics...) à plus de 15 milliards € (la « dette cachée »)**, sans compter le renouvellement urbain.

La faiblesse des investissements **résidentiels** (constructions neuves et rénovations) est également pointée par l'IWEPS. Ils ont connu un recul important et pratiquement continu depuis la crise économique et financière de 2008, et ce recul a été renforcé par la perte de pouvoir d'achat des ménages wallons, en raison notamment des augmentations du coût des logements neufs (exigences énergétiques renforcées), du prix des terrains, des difficultés d'accessibilité au financement bancaire...

La CCW plaide pour un démarrage urgent de la nouvelle Alliance emploi-environnement (actuellement retardée) recentrée sur la rénovation du bâti (particulièrement vétuste et énergivore en Wallonie), et plus généralement pour une fiscalité immobilière wallonne plus incitative tant en construction neuve qu'en rénovation énergétique. Citons notamment les pistes suivantes : renforcement du chèque habitat et des primes énergie, réductions fiscales

pour bâtiments performants et/ou travaux économiseurs d'énergie (précompte immobilier, droits d'enregistrement, droits de donation/succession...), dynamisation de la démolition-reconstruction...

Enfin, le rapport IWEPS rappelle utilement que le secteur de la construction est un des secteurs les plus porteurs en matière de **multiplicateur de production** (l'effet d'entraînement sur les autres branches de l'économie) et de **multiplicateur d'emplois** par million € investi, ce qui positionne d'autant mieux la construction comme secteur-clé et structurant pour un plan de relance durable. Le tout récent rapport du Bureau fédéral du Plan sur l'investissement public allait d'ailleurs exactement dans le même sens !

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Francis Carnoy • Directeur général

T 02 545 56 68 • M 0476 47 57 56 • F 02 545 59 05

francis.carnoy@ccw.be

La Confédération Construction Wallonne assure, au niveau wallon, les missions générales de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics. Spécialisée dans de nombreux domaines, elle offre à ses affiliés, aides et informations dans les matières régionalisées.